

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 5 octobre 2023

NO 28

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

## **Objet : SLISE + Utilisation des véhicules personnels**

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, le 26 septembre dernier avait lieu notre rencontre paritaire pour parler de l'entente conclue sur la SLISE, lors de la dernière ronde de négociation. Cette rencontre s'est étonnamment bien déroulée et nous avons pu éclaircir certains points et certaines situations afin qu'il n'y ait « plus » de problématique. Lorsque les textes officiels seront produits, nous pourrons vous les transmettre, mais en attendant vous avez sûrement constaté que certaines opérations, dont Panache, ont modifiées les clauses des avis d'assignations.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons été informés d'une pratique très douteuse qui espérons-le, ne sera pas coutume à la PFQ. Des APF se sont fait demander d'utiliser leur véhicule personnel pour le travail... Sachez que vous n'avez pas à accepter cela et nous vous suggérons TRÈS TRÈS fortement de ne jamais l'accepter. Dans l'éventualité où il arriverait quelque chose, vos compagnies d'assurances pourraient ne pas vous couvrir étant donné que l'utilisation de votre véhicule aurait été faite à des fins de travail et non personnel. Il faut également savoir que le ministère ne vous remboursera absolument rien pour les bris, vandalisme ou vol, donc vous devrez déboursier de votre poche.

En terminant, si un de vos gestionnaires vous demande d'utiliser vos véhicules personnels, informez-nous rapidement pour que nous puissions intervenir rapidement.

Je vous souhaite une bonne continuité dans vos opérations automnales et soyez prudent dans vos interventions.

*Martin Perreault*  
Président provincial